

GIC CHOU CHOU TSIC TSIC

Arrondissement de Doumé, Département du Haut Nyong, Région de l'Est

BP :

TEL : 675 00 09 40

RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 2018

Janvier 2019

1. INTRODUCTION

Le présent rapport retrace les activités d'exploitation de la Forêt Communautaire (FC) du Groupement d'Initiative Commune (GIC) CHOU CHOU TSIC TSIC pour le compte de l'année 2018.

Le GIC est l'entité juridique de gestion de la FC CHOU CHOU TSIC TSIC. Cette FC est implantée sur une superficie de 2 810 ha dans la Région de l'Est, Département du Haut-Nyong, Arrondissement de Doumé. Le GIC a été créé le 08 Septembre 2004 avec pour objectif premier celui de s'approprié une FC. C'est ainsi que la convention définitive de gestion lui a été signé le 31 juillet 2018 par le ministre des forêts et de la faune.

Chaque année, le Ministère des forêts et de la faune délivre sous la demande du GIC, un Certificat Annuel d'Exploitation (CAE) qui fixe le quota d'exploitation et autorise le GIC à mener les activités dans une parcelle de la FC. Pour le compte de l'exercice de 2018, le CAE du GIC CHOU CHOU TSIC TSIC a été délivré le 29 mars 2018 suivi de la notification de démarrage des activités délivrée par le Délégué Régional des forêts et de la faune de l'Est.

2. Activités réalisées dans la FC en 2018

2.1. Activités liées à l'exploitation de la ressource ligneuse

L'exploitation de la ressource ligneuse a porté sur une superficie 111 ha relative à la parcelle annuelle 4 du secteur 1.

Après l'obtention des documents sécurisé (DF10 et lettre de voiture), le GIC a démarré les activités d'extraction du bois qui consistent à l'abattage des arbres contenu dans le CAE, sciage et évacuation des débités. De ces activités, un total de 468 m³ de bois scié est sorti de la FC CHOU CHOU TSIC TSIC en 2018.

Tableau 1 : état production au 31 décembre 2018

Code	Essences	Volume évacué en m3
1105	Ayous	420
1214	Dabema	14
1318	Bilinga	10
1112	Doussié	24
	Total	468

2.2. Activités de renforcement des capacités

Au cours de cette année, le GIC a renforcé ses capacités sur les exigences réglementaires en matière de légalité et de traçabilité du bois. Les formations de renforcement des capacités ont été effectuées par le SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement) dans le cadre du projet « mise en place du système de vérification communautaire de la légalité des bois des FC (SVCL) » financé par le programme FAO UE FLEGT. Ces formations ont porté sur :

- La réalisation des inventaires d'exploitation géoréférencé, avec la collaboration du ministère de la forêt et de la faune.
- L'utilisation des outils technique et technologique du SVCL (procédures et application mobile de légalité et traçabilité).
- L'administration de l'application mobile de traçabilité (gestion de la base de données)

Le GIC a également invité à participer à plusieurs ateliers sur la foresterie communautaire légale.

2.3. Projets communautaires réalisé

Comme réalisation pour cette année, le GIC a :

- Suite des travaux de construction de la salle de classe à l'EPM de Djende II
- Fourniture de place au CETIC de DJAGLASSI

3. Bilan financier

La production annuelle totale de 468 m³ de bois scié dans la FC CHOU CHOU TSIC TSIC en 2018 a engendré une recette d'un montant de **2 408 000 FCFA** (chiffre d'affaire du GIC):

Cette recette a été redistribuée comme suit :

Dépenses	Montant
Dossier forêt communautaire	
Dette de taxe d'abattage 2017	400 000
Payement taxe d'abattage 2018	300 000
Voyage d'échange	100 000

Registre de commerce	200 000
Réalisation communautaire	
Suite des travaux de construction de la salle de classe à l'EPM de Djende II	1 000 000
Fourniture de place au CETIC de DJAGLASSI	100 000
Frais fonctionnement bureau (10% chiffre d'affaire)	200 000
Reste en caisse	110 000
Total	2 410 000

4. Mesures de protection de l'environnement

Les activités d'exploitation forestières sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement humain, biologique et physique. Pour pallier à ces potentiels impacts négatifs, le GIC CHOU CHOU TSIC TSIC a pris certaines dispositions :

- Sur la protection des ouvriers : ils ont été sensibilisés sur la sécurité au chantier ;
- L'exploitation forestière à impact réduit (pratique de l'abattage contrôlé, fermeture des pistes après exploitation, existence des récipients pour recueillir les huiles des vidanges de moteur de tronçonneuse, nettoyage des cours d'eau après abattage lorsque ceux-ci ont été obstrué par les branchages d'un arbre...)

5. Difficultés rencontrées

Dans la mise en œuvre de ses activités d'exploitation de la FC pour le compte de l'exercice 2018, le GIC a fait face à quelques difficultés notamment :

- Accès difficile à la parcelle annuelle freinant la production

6. Perspectives

Comme perspectives pour l'année 2019, le GIC envisage :

- Payer la taxe d'abattage de 2017 et renouveler le CAE ;
- Signer de nouveau partenariat.

Fait à Doumé le.....

Le gestionnaire de la FC

MEVAK Jean